

Service des finances
Division Gestion des Paiements
C.P.4500, succ. B
Montréal QC H3B 4B5

Cher partenaire,

La Ville de Montréal est heureuse de vous annoncer qu'elle a maintenant la possibilité d'effectuer des paiements par le biais de versements électroniques. Pour adhérer à ce nouveau mode de paiement, il vous suffit de nous faire parvenir les documents suivants :

- **Une lettre de l'entreprise**
- **Une copie de chèque ou attestation du compte de votre institution financière**

Les informations suivantes doivent être indiquées sur la lettre transmise :

En-tête de lettre

- En-tête officiel de l'entreprise
- Nom, adresse et numéro de téléphone de l'entreprise
- **Numéro** de fournisseur à la Ville de Montréal (si connu)

Coordonnées bancaires

- Nom et numéro de l'institution financière
- Nom, adresse et numéro de succursale (no. de transit)
- **Numéro** de compte bancaire

Adresse de paiement

- Adresse d'envoi d'un chèque s'il advenait un rejet du dépôt bancaire ou autre problématique rencontrée avec le paiement électronique
- Lorsque vous adhérez au paiement électronique, nous conservons un seul lieu de paiement

Adresse courriel

- Adresse courriel pour la transmission de l'avis de paiement. Notez qu'il est possible d'indiquer deux adresses courriels.

Contact

- Nom et coordonnées d'un contact de l'entreprise et de l'institution financière

Signature

- Nom, titre, numéro de téléphone et signature d'une personne autorisée de l'entreprise ou responsable du compte à l'institution financière.

Les dépôts directs peuvent être effectués seulement à une institution financière au Canada et en dollar Canadien.

Pour toute information et demande d'adhésion, veuillez vous adresser à l'adresse courriel suivante : comptesapayer@ville.montreal.qc.ca